

# LE THOLY Infos



**LE THOLY infos n°106 -**  
OCTOBRE 2022

Année 26

magazine trimestriel  
Photos - Rédaction

Commission communication  
Services administratifs de la mairie  
conception graphique et  
imprimerie  
Services administratifs de la mairie

## Horaires ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

08 h 00 à 12 h 00  
13 h 30 à 17 h 30

Jeudi

08 h 00 à 12 h 00

1er samedi du mois  
08h00 à 12h00

**URGENCE**  
**EAU / ASSAINISSEMENT**  
**06.32.58.77.71**

[mairieletholy@wanadoo.fr](mailto:mairieletholy@wanadoo.fr)

## HOMMAGES COLLATERAUX

L'été fut chaud ! Plus que jamais, la chaleur caniculaire, l'absence totale de précipitations pendant des semaines, la sécheresse avec ses conséquences sur l'alimentation en eau et les risques d'incendie ont mobilisé les services jour et nuit. Jamais nos sources ne s'étaient affaiblies à ce point. Retenons la contribution de tous, particuliers et entreprises, pour user avec parcimonie du précieux liquide (dans le respect des arrêtés préfectoral et municipal), et l'abnégation avec laquelle les personnels techniques et les élus ont ajusté la distribution pour satisfaire tous les besoins. MERCI.

Dès le mois de juin, la saison avait été illustrée par le mot pénurie, ce « manque de vivres ou de matières » signifiant un défaut d'approvisionnement de quelque chose à l'échelle d'une collectivité. La guerre en UKRAINE, direz-vous. (Effroyable et terrible, à notre porte). Carences mondialisées. Les panneaux d'alerte « en rupture de stock » vus dans les magasins font sourire maintenant. La moutarde ne montait qu'au nez... Des présentoirs nus aux injonctions de rationnement, les mises en scène ont déclenché chez les plus alarmistes un réflexe pavlovien à remplir des caddies de biens vite périssables et même inutiles. Dans son essai « FLUX », le sociologue Mathieu QUET, constate que « plus les marchandises circulent, plus leur manque devient un problème critique, plus la précarité d'accès et l'absence des biens deviennent insupportables ». Et avec les contraintes énergétiques déjà appliquées, la « colrouléitude » va devenir le moyen de se tenir chaud, dit-on. Nous ne pouvons cependant faire fi de ces hausses de prix hallucinantes des carburants, de l'énergie, de cette inflation galopante pouvant compromettre nos perspectives budgétaires.

Par bonheur, l'été au village fut animé de belles manifestations, de moments agréables, festifs : feu de Saint-Jean et feux d'artifices, repas du terroir, expositions, concerts, représentations théâtrales, observations en groupes sur le terrain de la biodiversité locale, accueils des estivants, rencontres sportives, soirées entre voisins et amis, marche gourmande... Repas des Anciens... A tous les organisateurs, à tous les bénévoles, à tous les participants, j'adresse un immense MERCI. C'est beau l'été, dans notre village ! Les nombreux touristes sont conquis.

Alors, soyons comme Pierre SOULAGES, ce peintre chez qui « le noir est mono pigmentaire, pas monochrome, plutôt résultant de l'association de toutes les couleurs et qui constitue un rapport particulier avec la lumière ». Demain ne sera pas sans lumière.

Laissons passer les événements négatifs comme la pluie coule sur le dos du canard. Restons optimistes et positifs. Malgré les difficultés. Dans la solidarité. Loin de toute dystopie, voyons le bon côté des choses. Traversons ensemble cet automne coloré avec enthousiasme. A vos côtés, à votre écoute, la municipalité reste responsable et exigeante, avec la volonté de servir.

Votre maire, Anicet JACQUEMIN

## BLOC-NOTES DU TRIMESTRE

### OCTOBRE :

Mercredi 26 : Ludothèque  
Vendredi 28 : Halloween CMJ

### NOVEMBRE :

Mercredi 9 : Ludothèque  
Samedi 19 : Accueil nouveaux arrivants  
Samedi 19 : Repas dansant Handball  
Mercredi 23 : Ludothèque

### NOVEMBRE :

Lundi 28 : Don du sang

### DECEMBRE :

Dimanche 4 : Marché de Noël (Bistrot Bouvacôte ou MMA si mauvais temps)  
Mercredi 7 : Ludothèque  
Vendredi 9 : Vente de sapins  
Mercredi 14 au Mercredi 21 : Expo de livres (Kiwanis)  
Mercredi 21 : Ludothèque

## SÉANCE DU 24 JUIN 2022

Suite à la démission de Mme Adeline GILLET, c'est M. Eric PECHÉ qui la remplace.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet à 28/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>ER</sup> Mars 2022.

Le projet de sécurisation des réseaux issus du poste LE CREUX (coût total à 22 401.79 €HT) est approuvé à l'unanimité.

Un débiteur ne pouvant recouvrer la somme de 557.82 €, la dette est effacée. La décision est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

A l'unanimité, il est décidé de suspendre l'accord entre la commune et les Consorts CUNY

qui proposait l'échange suivant : les consorts CUNY cèdent à la commune une partie de la parcelle AE 431 lieu-dit « Sous la Roche » et la commune cède aux Consorts CUNY , la parcelle AZ433 Lieu-dit Sous La Roche.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire payer la redevance d'occupation du domaine public à Orange. Pour l'année 2022, la redevance s'élève à 2 152.12 €.

Le conseil municipal ne juge pas nécessaire de prendre un arrêté par la Préfecture pour signaler la présence d'un risque avéré de mэрule sur notre commune.

La société SPL XDEMAT créée en 2012, après délibération approuve la nouvelle réparti-

tion du capital social de la société publique locale.

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de s'engager dans la certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable des forêts. Ce qui est accordé à l'unanimité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de donner son accord à la Communauté de Commune Gérardmer Hautes Vosges pour qu'elle achève la procédure élaboration / révision / modification du PLU.

## SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation d'Alexis BACHELARD en qualité de 4ème adjoint au maire en charge des associations et de la jeunesse.

Il est délibéré à l'unanimité la création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif en remplacement d'un emploi permanent à temps complet.

Considérant la nécessité d'affecter à la garderie du mercredi matin, un 2<sup>ème</sup> agent pour respecter les quotas d'encadrement et la nécessité de mettre en place un accompagnement dans le bus scolaire, il est approuvé à l'unanimité la création d'un emploi permanent à temps non complet.

Les travaux d'aménagement du Centre Bourg sont estimés à 337 603.09 €HT. Après délibération, à l'unanimité le conseil municipal décide de réaliser les travaux de la phase B tranche 3, de demander au Conseil Départemental des Vosges une subvention de 38 500 € et de 6558.10 € pour le granit.

Plan de financement :

**Phases A et B :**

Subvention DETR : 211 636 €

Région : 100 000 €

Feder : 63 914.95 €

**Phases A :**

Département : 38 500 €

Département Granit : 6 588 €

Agence de l'eau : 11 520 €

**Phase B :**

Département : 67520.62 €

Département Granit : 6 558.10 €

Un problème informatique dans HELIOS a eu lieu en juin dernier, présentant des erreurs dans l'état des admissions en non valeur. A cet effet, une erreur s'est glissée dans le listing. Il convient de prendre une nouvelle délibération annulant celle de juin 2022. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'admission en non-valeur des recettes d'un montant de 1906.54 €.

## NOUVELLE ACTIVITÉ - FINANCES

Jeanne COLIN, habitante de la commune et Directrice vous propose des solutions diverses et variées : Rachat de créances, de soulte, portage immobilier, financement de travaux, de véhicules,

Jeanne COLIN, 15 Route du Rain Brice  
03.29.24.50.62 ou 07.81.42.22.87



**JEANNE COLIN**

Directrice



## NOUVELLE ACTIVITÉ - TRAVAUX



## GALERIE DES ARCHES : Le savoir-faire Cafrancs s'expose !

Une petite quinzaine d'artistes, artisans et associations ont pu profiter de la galerie des arches cette année. Les expositions continuent et la période de Noël sera le moment d'aller découvrir encore d'autres savoirs faire ... Artistes et artisans, profitez de cette opportunité qui vous est offerte d'exposer vos œuvres... !



## NOUVELLE ACTIVITÉ - SORTIE

Fin juillet, un nouveau petit lieu de convivialité a vu le jour dans les hauteurs du Tholy : le **Bistrot de Bouvacôte**.



Ce petit café a pour ambition d'offrir un écrin mettant en valeur les talents locaux quels qu'ils soient (boissons mais également vie culturelle, artistique ou artisanale). Cet établissement souhaite offrir à ses clients une petite bulle apaisante loin du stress et des préoccupations quotidiennes. Des jeux et des livres sont à disposition pour tous les âges. Le Bistrot propose régulièrement des animations rétribuées au chapeau afin que chacun puisse avoir accès à des activités culturelles ou ludiques sans condition de moyens financiers.

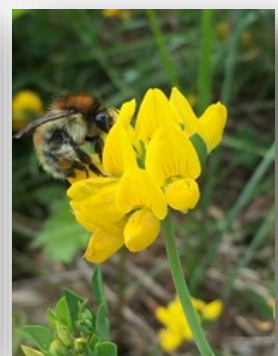
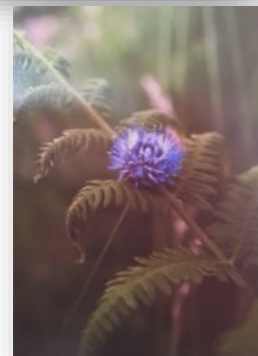
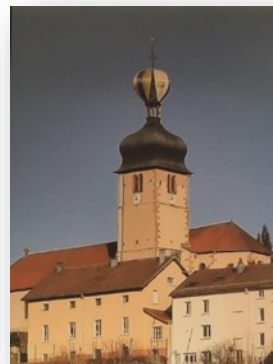
Une "tablatabla" se trouve dans le café. Son objectif est de favoriser les échanges entre les personnes qui ne se connaissent pas...

Il est à noter qu'il est ouvert de début avril à fin octobre, cependant, il peut ouvrir ses portes pour des événements spéciaux. Ce sera le cas, le 4 décembre pour un petit marché de Noël avec les producteurs, artisans et artistes locaux. En cas de conditions météo défavorables, le marché de Noël aura lieu à la MMA, dans la salle des Arches.

## CONCOURS PHOTOS

420 visiteurs sont venus découvrir les photos des participants au concours 2022. Les thèmes de l'insolite et des fleurs sauvages avaient été retenus par la commission culture cette année.

Le choix fut difficile pour le public au vu de l'originalité de chaque photo... mais quelques-unes se sont détachées en têtes des suffrages ... Bravo aux photographes, merci aux bénévoles venus aux permanences d'accueil du public lors de cette semaine de la photographie et merci à notre fidèle partenaire « la photo création » à Gérardmer.



Quelques photos lauréates

## RECENSEMENT

Tu as 16 ans cette année ? Dans les **3 mois qui suivent ton 16ème anniversaire, tu dois te rendre à la mairie de ton domicile pour te faire recenser.**

Retrouvez l'actualité de la Journée Défense et Citoyenneté sur le site internet : [www.defense.gouv.fr/japd/parcours-citoyennete/recensement](http://www.defense.gouv.fr/japd/parcours-citoyennete/recensement).

## RENTREE SCOLAIRE - EFFECTIFS

138 élèves fréquentent nos écoles ainsi répartis :

Ecole les PRIMEVERES					
F. DELOULE		A. HOUILLON		D. ROULANT	
PS	MS	MS	GS	CE1	CE2
16	9	6	19	11	11
25		25		22	
EFFECTIF TOTAL 72					

Ecole du CENTRE					
C. THOMAS		B. JACQUEMIN		B. CHEVALLEY	
CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
15	7	10	11	7	16
22		21		23	
EFFECTIF TOTAL 66					



Une équipe de bénévoles toujours présente !

## REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans, le CCAS a proposé aux personnes de plus de 73 ans de se retrouver autour d'un repas convivial à la salle polyvalente. A cette occasion, 77 convives et 10 invités ont pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par le chef Romain d'Events coordination. Merci aux 12 bénévoles toujours présents pour cette occasion et aux agents municipaux d'avoir fait en sorte que cet événement se déroule dans les meilleures conditions !

Nous avons eu une pensée pour notre doyenne du Village, absente au repas, Mme Papelier née en 1925.



Les doyens du repas mis à l'honneur : Mme BALLAND, M. CUNIN et M. CLAUDEL, tous nés en 1929 !

## Le CLUB C'EST REPARTI !

Le Club du Haut de la Roche vous propose à nouveau ses activités jeux et marche. Pour accéder à l'activité jeux du mercredi, une équipe de bénévoles vous propose à nouveau ses services pour vous y emmener !! Merci encore à eux pour leur disponibilité ... Profitez-en !!

Marche : Rendez-vous chaque mardi  
Départ à 14h devant la salle polyvalente

Jeux : Un mercredi sur deux à la Maison multi-activités à partir de 14h. Du 7 septembre 2022 au 19 avril 2023.

Renseignements : 06 47 83 77 00.

## COLIS ET BONS D'ACHAT des AÎNÉS

Pour ceux qui n'ont pas pu profiter du repas des aînés ou qui ont opté pour le colis, vous pourrez passer le retirer en Mairie la semaine du 5 au 9 décembre 2022. Les bons d'achats vous seront remis au même moment.



Réunion d'organisation du transport avec les bénévoles